

**SOCIETE NATIONALE DES  
CHEMINS DE FER BELGES**



**SPECIFICATION TECHNIQUE**

**L - 76**

**GAINES EN CAOUTCHOUC  
POUR COUPLEURS**

**EDITION : 03/1979**



1. Généralités : agrégation, fabrication, marques, tolérances dimensionnelles, conditionnement, stabilité à l'entreposage, garantie : voir spécification technique L-21, point 1.
2. Caractéristiques physiques : le caoutchouc doit présenter une très bonne résistance à la lumière, aux intempéries, à l'oxydation et aux projections d'huiles et de graisses.
3. Matières : les mélanges contenant les élastomères suivants ne peuvent être utilisés : caoutchouc naturel, polyisoprène, polybutadiène, polystyrène-butadiène, polyisobutène-isoprène ainsi que les mélanges contenant plus de 20 % en poids d'EPDM et/ou d'EPM ( % en poids par rapport au poids total de gomme ).
4. Réception et essais : voir spécification technique L-21, point 2.

Essais	Résultats prescrits
Dureté IRH ( point 2.3.1 )	50 ± 5
Résistance à la traction ( point 2.3.2 ) Rm ( daN/cm <sup>2</sup> ) Am ( % ) ( m = minimum )	100 400
Résistance au vieillissement accéléré et à la chaleur ( point 2.3.3 ) T° = 100° C Variation de dureté IRH ( max.) Rm ( max.) ( % ) Am ( max.) ( % )	+ 15 - 15 <i>-40</i> - 40
Résistance à l'ozone ( point 2.4.2 )	Aucune craquelure n'est admise
Rigidité à froid ( point 2.4.3 )	Bonne
Résistance à l'huile ASTM 1 ( point 2.3.4 ) Variation de volume permise	- 10 à + 15 %